



Alpinisme, Escalade, Randonnée, Canyoning
USR Montagne
<http://usr-montagne.fr>



Point inititateurs escalade

Vendredi 13 septembre 2024 - 20h00

Inititateurs présents :

Adeline Colin
Clothilde Helouin Desenne
Camille Bezot
Hélène Fargier
Vincent Soula
Christophe Bourga
Sabine Doncel
Stéphane Massera
Guillaume Feuillade
Sabine Carbonnel
Loïc Arthur

Ordre du jour

- 1- Activités SAE
- 2- Passeports
- 3- Activités Falaise
- 4- Formations
- 5- Points divers

	Alpinisme, Escalade, Randonnée, Canyoning USR Montagne http://usr-montagne.fr	
---	--	---

1. Activité SAE

1-1 Mise en place d'un créneau fléché pour les débutants

En début d'année, l'encadrant du mardi 18:30 (Ramonville) fait face à une influence importante, y compris des débutants et des séances d'essai. Pour éviter cela, les créneaux du mardi nécessitent de disposer du passeport blanc. Choix laissé à l'initiateur d'accepter ou non un adhérent qui ne dispose pas du passeport sur ce créneau. Cette mesure est en vigueur jusqu'aux vacances de la Toussaint.

@SM : envoyer une communication aux adhérents

@SC : le préciser sur le site du club

A partir des vacances de la Toussaint, nous demanderons à tous les grimpeurs de disposer (ou de valider leur passeport blanc auprès d'un initiateur) pour accéder à la salle. En tant qu'initiateur, ne pas hésiter à communiquer sur le devoir de sécurité du club, et sur le fait que cela est mis en place pour vous faciliter la tâche de surveillance lorsque vous ne connaissez pas les grimpeurs.

1-2 Mise en place des créneaux libres

Le CA a voté la saison dernière la possibilité de mettre en place des créneaux libres, non encadrés par un initiateur. Cette mesure sera mise en place à partir des vacances de la Toussaint, afin de laisser le temps aux nouveaux grimpeurs de valider leur passeport blanc.

Les consignes sur ce créneau sont :

- le référent identifié met à disposition le matériel de l'armoire
- les grimpeurs autorisés disposent obligatoirement du passeport blanc et grimpent en autonomie en moulinette uniquement.
- quel que soit son passeport, il est interdit de grimper en tête sur ce créneau

Ramonville vise le créneau de jeudi 18:30 (ou mercredi)

Castanet mettra en œuvre cette mesure en incluant les référents dans le remplissage de planning.

Quelques personnes référentes ont déjà été identifiées dans les 2 salles. Il faut les (re)contacter pour voir si ce rôle leur convient. (**@tous**)

	Alpinisme, Escalade, Randonnée, Canyoning USR Montagne http://usr-montagne.fr	
---	--	---

@SM/VS/FG : informer les adhérents vers mi octobre de la mise en place de cette mesure

1-3 Aspect réglementaire dans les SAE

- **Affichages**

Dans les SAE, il est obligatoire d'afficher un certain nombre de documents, en particulier :

- règlement intérieur
- affichettes de sécurité disponibles ici

<https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2019/07/affichettes-secu-diff-2018-vf.pdf>

Ces affichettes rappellent entre autre l'obligation de grimper avec un nœud de 8.

@FG @VC

- **Règles de sécurité**

@tous le rappel des règles par la FFME

<https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2024/03/240309-Regles-Securite-.pdf>

- **Séances d'essai**

Les non adhérents peuvent effectuer **une seule séance d'essai**. Il faut leur faire remplir la décharge (dans l'armoire) et leur proposer une licence.

Dans ce cas, la personne ne pourra grimper immédiatement, car il n'est pas possible d'enregistrer une séance sur le vif pour tous les encadrants. La procédure est la suivante :

- encaisser 5€ (chèque ou espèces) pour l'enregistrement de la licence. (boîte à disposition dans l'armoire)
- choisir le créneau d'essai
- informer un membre du CA afin qu'il enregistre la licence
- faire grimper la personne sur le créneau demandé

Espérons qu'avec une procédure aussi simple, nous n'aurons pas trop de demandes ;-)

@FG @VS : mettre à disposition une boîte pour la remise des chèques ou espèces, et penser à remettre régulièrement au trésorier le contenu.

1-4 séances à thème

La mise en place des créneaux libres a pour but de décharger les encadrants, et leur permettre s'ils le souhaitent de proposer des séances à thème orientées techniques ou gestuelle, mais pas manip de cordes. On souhaite que cette mesure crée une dynamique nouvelle dans les salles et relance la fréquentation en déclin ces dernières saisons.

En séance, on convient qu'une séance par mois et par salle est un bon rythme pour créer une dynamique. Dans un 1^{er} temps, on laisse libre choix du créneau à l'encadrant qui propose cette séance. Cela peut se dérouler sur un créneau libre, ou sur un créneau déjà encadré (de préférence pas le sien). Si cela pose des « conflits » liés à la fréquentation, on affinera sur la manière de s'organiser.

On laisse le libre choix d'organisation et du nombre de participants à l'organisateur de la séance.

@SM proposer un planning et une liste de thèmes (non exhaustive), afin que chaque personne motivée pioche une date + un thème. A ce sujet, Camille M. avait préparé une liste de séances à thèmes : les retrouver et les partager

@all tous les volontaires peuvent aussi partager leur proposition de séances

1-4 contest

Le contest est un moment de convivialité très apprécié dans le club, et un succès en terme de fréquentation. Merci Vincent **@VS** pour l'orga ! A renouveler.

Cette année, il serait chouette de réaliser le contest avec une équipe Auzeville également. De toute façon, à la fin, c'est la bonne humeur qui gagne (parole de Ramonvillois)

Une communication à l'extérieur du club serait un plus ! Cette remarque est vraie pour nombre de nos activités.

Dates prévues : décembre, février, avril

2. Validation des passeports

De manière générale, le recours aux passeports a pour but de former les grimpeurs et de les amener vers l'autonomie en sécurité. Plus généralement, c'est un aspect de l'obligation de moyens du club.

@all Les initiateurs à jour de leur recyclage peuvent valider des passeports. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à demander à une personne habilitée de valider un passeport.

	Alpinisme, Escalade, Randonnée, Canyoning USR Montagne http://usr-montagne.fr	
---	--	---

2-1 Passeports blancs

A partir des vacances de la Toussaint, il sera obligatoire pour grimper en moulinette à la salle. (Cf 1-1).

Pour valider le passeport, les compétences doivent être acquises sans hésitation. Par exemple, il n'est pas envisageable de valider le passeport blanc à un débutant complet à la fin de sa 1ère séance, car il aura sûrement oublié les bons gestes dans les semaines à venir.

@SM Rappeler aux adhérents cette obligation (et aussi qu'il est possible de connaître son passeport en consultant son espace perso fme)

2-2 passeports jaune + orange

Le passeport orange (module sécu) est obligatoire pour grimper en tête à la salle.

Un grimpeur ayant suivi la formation ou sachant déjà grimper en tête, mais ne disposant pas du passeport peut demander l'autorisation à l'initiateur.

Pour la formation et la validation, prévoir 1 session par trimestre. En effet, il y a une demande importante des adhérents à se former à la grimpe en tête.

@SM proposer un planning, qui sera rempli par les initiateurs

Une session consiste en 2 séances de formation (mini), de préférence rapprochées dans le temps, incluant l'ensemble des points sécu du passeport jaune + orange. Chaque initiateur organise ses séances comme il le souhaite, dès lors que tous les points sont enseignés.

@SM retrouver et diffuser une séance type préparée par Camille M.

La session de validation peut être réalisée à part, par un autre initiateur. La participation à cette validation est ouverte à tous les grimpeurs.

2-3 Passeport vert + bleu

Dans le club, nous n'organisons pas de session formellement, mais validons les compétences lors des sorties falaises. Pour la validation, il est indispensable que les aspects sécu et manips soient parfaitement maîtrisés.

Il ne semble pas pertinent d'exiger le passeport vert (ou le niveau) pour les sorties.

A partir du passeport vert, le fait de disposer des passeports est de moins en moins corrélé avec les connaissances et compétences réelles des grimpeurs, car la falaise est un milieu hétérogène qui demande de s'adapter.

	Alpinisme, Escalade, Randonnée, Canyoning USR Montagne http://usr-montagne.fr	
---	--	---

2-4 Séances manip de corde

En complément des séances à thème, on propose régulièrement des séances de manip de corde aux adhérents. Liste non exhaustive : manip de haut de voie, rappel, relais grande voie relié ou non, remontée sur corde, réchappe, aide au second, mouflage.

@SM : proposer un planning

Les encadrants aussi sont friands de revoir et se mettre à jour sur certains aspects. Le créneau de Castanet dimanche 17:00 20:00 les jours de pluie est un bon candidats pour s'organiser des séances entre encadrants. **@all** Dynamique à créer

2-5 bloc

Nous pratiquons peu le bloc dans le club. En tant qu'encadrant, nous avons été peu formés à cette pratique, qui demande un certain savoir faire (parade, pose des crash pad). Peu d'encadrants se sentent aguerris pour organiser des sorties bloc.

A ce sujet, plusieurs pistes sont proposées pour progresser en bloc travailler la réception, la parade et la pose des crash pad:

- la salle d'Auzeville possède un espace bloc
- On peut proposer des sorties bloc sae dans les salles toulousaines

3. Activité falaise

3-1 aspects administratifs

● Site sportifs, TA

Bien que les prérogatives d'un initiateur SNE se limitent aux sites sportifs conventionnées FFME, le club autorise d'organiser des sorties sur des sites classés TA (faute de conventionnement), dès lors que l'équipement en place est de qualité comparable (relais chaînés, équipement récent). On pense ici à l'Ariège, et les gorges de l'Aveyron. Dans ce cas, le préciser sur la fiche de sortie. La liste des sites répertoriés par la FFME est ici : <https://www.ffme.fr/escalade/site-naturel/les-falaises-et-sites-naturels/sites-naturels-descalade-liste/>

	Alpinisme, Escalade, Randonnée, Canyoning USR Montagne http://usr-montagne.fr	
---	---	---

● Fiche de sortie

Tout encadrant proposant une sortie doit :

- 1-inscrire la sortie dans l'agenda (@SC simplifier l'accès et rappeler comment faire)
- 2- rédiger une fiche de sortie contenant
 - la liste des participants
 - l'heure de départ + retour
 - la personne référente

3- envoyer cette fiche à Christophe + Stéphane

4- un CR de quelques lignes + 2-3 photos permettrait de mettre en avant la vie du club

La fiche de sortie permet aussi en fin de saison de connaître le nombre de participants aux sorties, ce qui est une information appréciée à l'AG.

3-2 programme des sorties

Il est compliqué pour tous de proposer un planning précis. Mais un rapide tour de table montre qu'il y aura une bonne dynamique cette saison, a minima jusqu'à l'hiver. Les propositions en séance sont

Christophe WE du 20 septembre, tous niveaux

WE multi activités : 2 jours de sortie

Sabine + Clothilde : sortie débutant en octobre

Barbara WE du 20 octobre sur 2j Thaurac/St Gély ? Niveau autonome

Stéphane séjour Toussaint Tautavel

Enfin, il est possible, même pour un initiateur SAE, de proposer une sortie dans des SAE toulousaines. 2 options

- bloc : le club dispose de places à 7€ pour block out et arkose.
- corde : sur devis pour les clubs, altissimo propose l'entrée à 9€ lorsqu'il s'agit d'un groupe encadré.

4. Formations

4-1 Recyclages

Le diplôme initiateur doit être recyclé tous les 4 ans. Ce recyclage permet (a minima) de valider des passeports. 4 personnes sont prévues au budget, et 4 à 6 personnes seraient concernées. Ce n'est pas un problème, car la formation est une priorité.

	Alpinisme, Escalade, Randonnée, Canyoning USR Montagne http://usr-montagne.fr	
---	---	---

@SM relancer les personnes concernées et leur proposer les sessions

4-2 Initiateurs

Bernard est inscrit à la session SNE Auzat en novembre. Une 2ème place est prévue au budget.

@all 3 formations SAE sont prévues au budget. N'hésitez pas à en parler autour de vous à la salle pour motiver des personnes.

Loïc s'inscrira dans la saison à une formation initiateur via ferrata, afin de proposer cette nouvelle activité dans le club.

4-3 autres formations

Camille B est inscrit à la formation ouvrier. Les encadrants sont demandeurs de retours sur cette formation, afin d'adapter nos méthodes d'ouverture, tout en restant dans un cadre bénévole.

@CB relancer les adhérents sur la formation contrôle des EPI

5. Points divers

Dans le but de développer l'aspect inclusion du handicap dans le club, Loïc propose d'organiser une session d'une soirée, pendant les vacances scolaires ouverte à l'accueil de personnes en situation de handicap. Le mur d'Auzeville serait techniquement le plus adapté, car il dispose d'une partie positive. Se rapprocher du club de Pinsaguel, qui a l'habitude d'organiser ces événements.

De manière générale, il fait consensus qu'il faut améliorer la communication du club sur les événements que l'on organise afin de les mettre en valeur et montrer la dynamique.

Question de Barbara par email : à partir de quel âge pourrait-on autoriser des jeunes des cours enfants à venir grimper sur les créneaux adultes ?

Réponse hors séance : les enfants accompagnés d'une personne majeure peuvent venir grimper sur un créneau adulte.

Sur ce point, le règlement précise

« **ARTICLE 15 : PARTICIPATION DES MINEURS**

En dehors des cours d'escalade pour enfants et des sorties associées, les mineurs de moins de 16 ans peuvent participer aux activités uniquement sous la responsabilité de leurs parents ou d'un adulte mandaté par eux.

	Alpinisme, Escalade, Randonnée, Canyoning USR Montagne http://usr-montagne.fr	
---	---	---

Les mineurs de 16 ans au moins peuvent participer aux activités de l'association, sous réserve d'accord formalisé d'un représentant légal.

Dans tous les cas, l'encadrant de l'activité est libre de juger si la participation du mineur est adaptée. »